

**AVIS PUBLIC
DE CONCERTATION**

Mars 2011



Contournement sud de l'agglomération cherbourgeoise

Réunion publique du 16 mai 2011



manche.fr

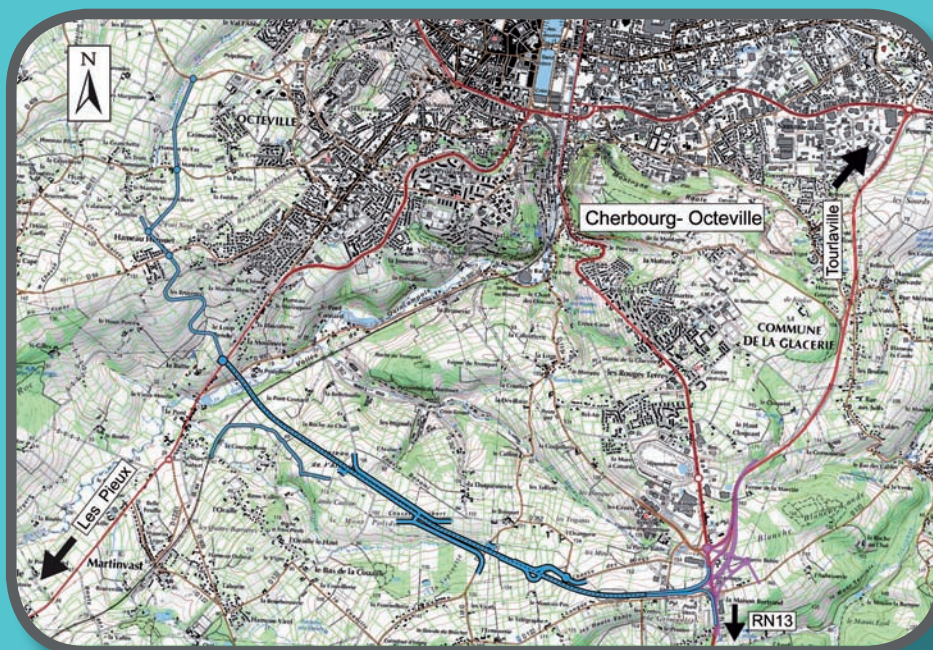
Le projet du contournement sud de l'agglomération cherbourgeoise fait aujourd'hui l'objet d'une concertation publique

Le conseil général de la Manche, dans le cadre de l'article L 300-2 du Code de l'urbanisme, a arrêté le principe d'une concertation publique préalable au choix du parti d'aménagement, notamment en zone urbanisée.

Cette concertation se déroulera de la façon suivante :

1 Un dossier et un registre seront mis à la disposition du public dans les mairies de Cherbourg, Équeurdreville-Hainneville, La Glacière, Martinvast, Nouainville, Octeville et Tollevast aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Maison du Département à Saint-Lô..

2 Une réunion d'échange avec le public aura lieu le **16 mai 2011 à 20h30**, salle polyvalente de Tollevast.



Il s'agit pour le Département de présenter le résultat des dernières études préalables ainsi que le principe d'aménagement qu'il souhaite réaliser, afin de répondre aux enjeux du territoire.



Les intéressés pourront faire part de leurs observations :

- ▶ directement sur les registres mis à la disposition dans les communes concernées et à la Maison du Département
- ▶ par courriel à etudes.generales.dit@manche.fr
- ▶ par courrier adressé à Monsieur le président du conseil général 50050 Saint-Lô cedex

Date de clôture de la concertation : le 4 juin 2011



manche.fr